

# Dans le Cloaque

---

## AU LECTEUR

*On se rappelle les faits.*

*Le Figaro menait une violente campagne contre M. Caillaux, ministre des finances, et sa politique fiscale. Il l'accusait, notamment, d'avoir entravé le cours régulier de la justice pour servir l'escroc Rochette. Une note du procureur général Fabre en faisait foi, disait-il.*

*Le 16 mars, Mme Caillaux vint aux bureaux du Figaro et tua à coups de revolver le directeur du journal, Gaston Calmette.*

*L'émotion fut profonde, universelle. Jules Delahaye, à la Chambre, interpella les ministres. Qu'est-ce que cette note du procureur général Fabre? Tous, par leur silence ou par leurs dénégations, Doumergue et Monis en tête, donnèrent à entendre à la Chambre qu'ils ne connaissaient rien de ce fait, ni de cette pièce, et qu'on était en présence de pures calomnies. Mais Barthou, brusquement, monte à la tribune et livre à tous le document.*

*Ce document le voici :*

COUR D'APPEL DE PARIS

Procès-verbal-copie

Gabinet du procureur général

J'ai été mandé par M. Monis, président du Conseil. Il voulait me parler de l'affaire Rochette. Il me dit que le gouvernement tenait à ce qu'elle ne vînt pas devant la cour le 27 avril, date fixée depuis longtemps ; qu'elle pouvait créer des embarras au ministre des finances au moment où celui-ci avait déjà les affaires de liquidation des congrégations religieuses, celle du Crédit Foncier et autres du même genre. Le président du conseil me donna l'ordre d'obtenir du président de la chambre correctionnelle la remise de cette affaire après les vacances judiciaires d'août et septembre. J'ai protesté avec énergie, j'ai indiqué combien il m'était impossible de remplir une pareille mission ; j'ai supplié qu'on laissât l'affaire Rochette suivre son cours normal. Le président du conseil maintint ses ordres et m'invita à aller le revoir pour lui rendre compte. J'étais indigné, je sentais bien que c'étaient les amis de Rochette qui avaient monté ce coup invraisemblable.

Le vendredi 24 mars, M<sup>e</sup> Maurice Bernard vint au parquet. Il me déclara que cédant aux sollicitations de son ami, le ministre des finances, il allait se porter malade et demander la remise après les grandes vacances de l'affaire Rochette. Je lui répondis qu'il avait l'air fort bien portant, mais qu'il ne m'appartenait pas de discuter les raisons de santé personnelles invoquées par cet avocat et que je ne pouvais, le cas échéant, que m'en rapporter à la sagesse du président.

Il écrivit à ce magistrat. Celui-ci, que je n'avais pas vu, que je ne voulais pas voir, répondit par un refus. M<sup>e</sup> M. Bernard se montra fort irrité. Il vint récriminer auprès de moi et me fit comprendre par des allusions à peine voilées qu'il était au courant de tout.

Que devais-je faire ? Après un violent combat intérieur, après une véritable crise, dont fut témoin et seul témoin